

c'est-à-dire douées d'une "portée" cognitive (nous reviendrons sur ce terme), que si certaines conditions sont remplies. A savoir, dans le premier cas, qu'il existe un univers dans lequel l'objet unique désigné par le terme-sujet de l'énoncé puisse être identifié; et, dans le second cas, qu'il y ait co-référence, dans un univers donné, entre ce que désigne le terme sujet de l'énoncé enchâssé, en tant qu'il est rapporté à une "attitude" de X, et ce qu'il désignerait si l'énoncé n'était pas enchâssé dans le contexte "X croit que...". Sans l'explicitation de ces conditions, les énoncés sont mal formés du point de vue de leur usage pour exprimer les éléments d'un savoir

① est incomplet (non-saturé)

② est ambigu:

- ou bien il s'agit d'un énoncé modal, et la proposition enchâssée cesse d'être évaluable; donc l'énoncé composé aussi,

- ou bien il s'agit d'un énoncé déclaratif de type ① mais l'analyse du prédicat pose des problèmes insolubles du pur point de vue extensionnel.

L'explicitation de ces conditions suppose qu'on donne une transcription de ces énoncés, qui sont l'équivalent de leur forme logique (id. est.: du schéma des conditions de leur informativité), soit :

①' "Il y a un roi de F., et il n'y en a qu'un, et il est chauve"

à savoir, l'énoncé d'une coordination d'énoncés dont chacun est évaluable, liée par un quantificateur existentiel.

②' "Par X, le roi de F. est-cru-être-chauve"

à savoir, l'énoncé d'une relation à deux arguments, pour chacun desquels les conditions de référence sont explicitées.

On peut remarquer que cette transcription, pour pouvoir être menée jusqu'au bout, exige des reformulations qui, très vite, cessent d'être acceptables au niveau du langage ordinaire ou réintroduisent les ambiguïtés et les implicites qu'on veut précisément éliminer (QUINE, 1960). Il faut donc user d'un codage ad hoc qui suppose non seulement qu'on change de langue mais, comme on souhaite une langue dépourvue des handicaps des langues d'usage, qu'on change aussi de type de grammaire (d'universaux) de manière à exclure la formation d'expressions génératrices de difficultés. Une des finalités du logicisme va donc dans le sens de la construction des formalismes.

Ce fait signifie que les transcriptions ne sont pas des paraphrases de la phrase transcrite d'une part et que si, d'autre part, elles fonctionnent comme expressions d'un métalangage de description, il ne s'agit pas d'une description des propriétés du langage ordinaire -puisque'il est question, précisément, de faire abstraction de ces propriétés- mais seulement de celles d'un certain usage de ce langage (purement extensionnel et démonstratif). Usage auquel ce langage se prête d'ailleurs plus difficilement qu'à tout autre, tout en ayant par ailleurs la propriété essentielle de servir à d'autres usages. Ainsi, l'entreprise de purification du langage ordinaire, seconde finalité du logicisme, n'a de sens que si elle sert à particulariser un usage spécifique du langage ordinaire, un usage "objectivant". En parler comme d'un modèle possible des structures signifiantes du langage est un point de vue réductionniste; en parler, comme de la norme de tout discours doué de signification est un acte dogmatique. A moins de s'entendre sur ce qu'on appelle signification. Et sur ce point Russell est très clair, si on interprète ses affirmations comme le résultat d'une réflexion menée sur une pratique scientifique.

Ainsi on ne peut, sans illusion, reprocher au Russell de On Denoting d'être naïf, d'obéir à une fausse compréhension, ou à une intuition insuffisamment complète des mécanismes du langage ordinaire, lorsqu'il développe son analyse des descriptions définies; en réalité, là où se place Russell, la problématique est déjà déplacée: en effet, il ne s'agit plus de savoir comment on parle en utilisant des descriptions, mais comment il faudrait parler pour être à même d'utiliser une description sans "se payer de mots". Il s'agit de se donner les conditions requises pour ne parler que de ce qui est -ce qui est déjà là, déjà construit, antérieur et extérieur au moment formalisant- soit un ensemble de savoirs produits par une pratique scientifique donnée (ici, arithmétique), énoncés préalablement dans le champ d'une théorie "naïve" (naïve par rapport à l'étape formalisante). Savoirs que l'usage logique du langage -ou mieux: qu'un langage ad hoc construit en vue de cet usage logique- a pour tâche de codifier pour en contrôler la forme démonstrative.

On peut par conséquent voir que le problème se pose d'emblée du point de vue de l'usage strictement cognitif du langage. Au début de On Denoting, quand Russell parle de la *signification*, ce n'est pas de signification linguistique qu'il s'agit; ce n'est pas non plus du *Sinn* fregeén. La signification d'un énoncé c'est qu'il soit vrai ou faux. S'il s'agit de sémantique, c'est, d'entrée, de sémantique logique qu'il est question. Ou, formulé autrement, mais en déplaçant le concept fregeén de *Bedeutung*, comme on le verra, la signification d'un énoncé se réduit à sa *dénotation*. Le texte de Russell effectue donc une coupure sur le texte de Frege, qui place ainsi, dès les premières pages, ses concepts dans la perspective de la formalisation. Et même si Russell n'a pas développé lui-même les concepts de syntaxe et de sémantique formel-

les et qu'il travaille à l'intérieur de ce qui, plus tard, apparaîtra comme une interprétation particulière d'une structure formelle plus abstraite, c'est néanmoins dans ce cadre, et seulement dans ce cadre, qu'on comprend le sens de ses considérations sémantiques. C'est-à-dire la construction et l'exploitation de ce face-à-face a-temporel, autonomisé, d'un code, langage mimétique (J.L. GARDIES, p. 252) construit par abstraction à partir des formes des énoncés en langage ordinaire, ^{et} du corpus de savoirs (mathématiques), déjà construit, pré-formé, sur les énoncés duquel va travailler la formalisation. Et ce travail est effectué d'une manière telle que les formes de la langue "coïlent" exactement à celles du contenu.

Ce qui revient, dans la formalisation - et cela s'applique aux deux exemples qu'on a vu - à énoncer tout l'implicite, à sélectionner dans l'ambigu: à énoncer les conditions de construction, ou de non contradiction, de la ^{propriété} $\sqrt{}$ à partir de laquelle un "abstrait" peut être défini par une opération codifiée, à transformer les modalités subjectives en propriétés relationnelles objectives, et les noms singuliers en concepts. Ainsi, malgré les apparences, l'énoncé:

"Il y a un roi de France et il est unique et il est chauve"

n'est plus un énoncé du langage naturel, parce qu'il ne contraste plus avec

"Le roi de France est chauve",

dans la mesure où la grammaire logique interdit de construire le second - sinon par l'intermédiaire d'une définition de type nominal dont le définier seul est construit à l'aide des objets de la grammaire-.

L'esquisse d'interprétation proposée de On Denoting peut donc servir de filtre pour dissocier, dans le texte de Frege, ce qui renvoie à l'entreprise de formalisation. Et cette projection n'est nullement im-

pertinente dans la mesure où Frege, au même titre que Russell^{en}, est l'initiateur, avec un parallélisme et un consensus aussi remarquable que celui de Leibniz et Newton pour l'analyse, parce que, dans ce cas également, c'est un élément nouveau du savoir objectif qui est produit. Dissociation qui permettra de faire apparaître que, pour ce qui touche au discours naturel et même si le problème se place de la même façon quand il s'agit de formalisation, quelque chose d'autre est dit par Frege quand il s'agit de savoir comment des contenus, même strictement informatifs, sont énoncés dans une langue naturelle.

Il ne peut donc être question d'un éventuel procès de Russell à la théorie de la signification fregéenne, qui se ramènerait, comme on l'a souvent fait, à utiliser On Denoting pour expliciter ce que Sinn und Bedeutung "aurait dû" exprimer. Si Frege "multiplie les entités", c'est pour une raison qu'il faut élucider ailleurs: Russell n'en avait effectivement pas besoin là où il s'était placé. On a vu, en effet, que si la *signification* russellienne se distinguait du *Sinn* et du *Bedeutung* fregéens, c'était en vertu d'un déplacement du problème du langage naturel dans le champ de la démarche formalisante. GARDIES (p. 215) rappelle l'importance d'une distinction qui concerne la nature des objets manipulés, d'une part par la Begriffsschrift, d'autre part par les Principia, distinction dont on peut montrer qu'elle se fonde précisément sur le changement de sens opéré par le passage de *Bedeutung* à *denotation*; le premier système est un calcul des *noms d'états de choses* (Satz: clause complétive du type "-- que p"; l'autre est un calcul des *propositions* (énoncés). Or si les deux calculs ont le même contenu formel, la même structure (les combinaisons d'objets ont les mêmes propriétés opératoires), du point de vue épistémologique, ils se placent chacun à un endroit différent de la coupure dont nous parlions, coupure qui

constitue l'origine de la dérive formaliste, quant au problème des rapports entre logique et langage. Chez Russell et Whitehead, on est au-delà de la coupure; chez Frege sa condition de possibilité est réalisée, mais elle n'est pas effectuée. Et ce fait se marque au niveau même du système de notation utilisé. L'écriture des Principia est le corrélat notational, le "portrait" symbolique de la structure des propositions d'un savoir naïf, propositions déjà énoncées, et de leurs combinaisons - les fonctions logiques sont des fonctions de propositions codées. Et le problème de l'énonciation disparaît (relégué dans la métalangue). Chez Frege, par contre, il apparaît dans l'écriture même; le signe \vdash est un schéma d'énonciation qui "inscrit" l'extériorité de l'énonçable (Satz: la possibilité de désigner l'occurrence, la non-occurrence d'un état de choses et de leurs combinaisons), par rapport à l'assomption (Urtheil) d'une occurrence (non-occurrence, ... etc.), hic et nunc. Même si -et on est déjà là, dans l'abstraction formalisante- l'"espace subjectif" (cf. p. 7), déterminé par l'opération d'assertion (prise en charge) seule de son espèce comme opération d'énonciation, est réduit à sa plus simple expression, sans coordonnées personnelles ou spatio-temporelles, sans modalités (l'énonciateur est une "machine"), on est moins loin, dans la Begriffsschrift, du langage naturel, qu'on ne l'est dans les Principia. Dans le second cas, il n'y a pas d'espace subjectif de l'énonciation; dans le premier il s'agit d'un espace vide.

Mal commode au-delà de la coupure -et pour cause- le système de notation fregeen resterait adéquat pour formuler les structures de l'usage logique du langage naturel. Ce qu'il faut donc tenter de ressaisir, c'est la position de ce problème "avant" la coupure, mais dans la perspective de celle-ci.

2.2 La dérive linguistique

Cette démarche est, apparemment, celle à la-

quelle se livre Strawson dans On Referring. Mais ce texte manifeste l'existence d'une autre exploitation de Frege, dont il faut tenter de dégager la structure. Nous n'en présentons qu'une esquisse incomplète et sans nuance: notre propos n'est pas une histoire, mais l'abord d'un problème. Il s'agirait en particulier de montrer que, dans ce cas, le travail se fait en quelque sorte à l'extrême opposé du précédent, et que si on est bien placé avant la coupure, on l'est de manière déplacée, c'est-à-dire hors de la perspective de celle-ci. Tout se passe en effet comme si on "oubliait" que Frege, avant tout, travaillait dans la perspective de la formalisation de l'usage ^{logique} du langage ordinaire; donc que, dans son contexte, si par ailleurs on peut donner à cet usage la forme que l'on sait, il ne reste pas moins posée la question de savoir comment s'effectue cet usage lorsque le discours produit est un discours énoncé dans une langue naturelle.

On Referring met en cause la transformation russellienne des descriptions définies. C'est donc, spécifiquement, les faits de présupposition qui sont pris en considération. Mais l'attaque faite à Russell n'est pas menée sur son propre terrain. Prenant à la lettre la polémique à l'égard de Frege, on propose un retour à Frege, plus ^{fidèle} dit-on, aux intuitions qu'on peut avoir du fonctionnement du langage naturel, et, en particulier, à celle qu'un même énoncé (id. est., dans ce cas, une même expression langagière) peut avoir plusieurs usages (prédicatif/existentiel, fictif/cognitif, etc.), que le langage n'a pas affaire seulement au vrai et au faux. En fait -l'article de Strawson est bien postérieur au dialogue des contemporains qu'étaient Frege et Russell, et c'est de l'intérieur de la dialectique interne au mouvement analytique issu du logicisme, entre les "puristes" et les autres, et surtout quant à l'usage positiviste qui en est fait, que Strawson juge Russell-, le travail de On Referring, en

ce qui concerne le langage ordinaire, semble aller dans le sens d'une mise entre parenthèses, d'un effacement, du rapport spécifique qui s'était établi, compte tenu de la visée formaliste, entre ce qu'impliquait un usage cognitif purement objectif du langage ordinaire et les propriétés spécifiques de celui-ci. Sortie du processus de production théorique qui lui donne son sens, la sémantique de Russell est, c'est évident, inadéquate. De ce point de vue la critique effectuée procède de ce qui paraît être une *ignoratio elenchi*. Toutefois ce retour à Frege est significatif ici à deux chefs: il signale cette "autre" problématique du discours que le traitement formaliste élimine à cause de sa finalité propre; mais on peut se demander alors si cet élément, tel qu'il est ressaisi, est bien l'essentiel des considérations fregéennes, et si c'est bien encore de discours qu'il s'agit.

En quelques mots, où sont signalés en commentaire continu les points qui soulèvent des difficultés: la signification d'un énoncé, au sens où l'entend Strawson n'est plus ni la *denotation* russellienne, ni le *Sinn* fregeen (dont on verra qu'il n'est jamais conçu comme celui d'un exemple de grammaire). Elle est *la signification linguistique*. Mais qu'entendre par là? Si, comme le définit J. REY-DEBOVE (p. 85 et suivantes) "le mot est le nom de toutes ses occurrences" et "le sens des mots, la résultante des contextes déjà produits, ... la sommation et le codage de tous les signifiés particuliers qu'on lui a vu prendre dans des phrases particulières", à condition de faire la différence "entre l'occurrence particulière d'une unité signifiante dans le discours et son modèle abstrait dans le système de la langue" comment alors définir le sens d'une phrase? Il n'y a pas de dictionnaire des phrases qu'on puisse construire de la même façon qu'on construit un dictionnaire des mots, et les difficultés qu'il y a en particulier à fournir une représentation sémantique de la phrase à partir d'une composition d'atomes

signifiants est bien connue, à cause de la circularité qu'une telle démarche suppose (J. MORAVSCIC, 1973).

Considérer ainsi la signification comme une valeur, élément d'un code, abstraite relativement à ses occurrences discursives (à sa pratique communicative, ou informative, dans le cas qui nous intéresse) permet alors d'aborder le rapport entre logique et langage dans une autre perspective. En fait, chez Strawson, elle est double et les deux schémas s'articulent d'une manière qui n'est pas toujours facile à élucider. Strawson a d'ailleurs changé de position depuis (GARNER, R., 1971, p. 30). Toutefois, dans les deux cas, la signification est considérée comme extérieure, d'une part à ses usages possibles, d'autre part au rapport empirique qui s'établit entre ses utilisateurs. De plus, les relations existant entre les unités signifiantes -les énoncés- ne se réduisent pas à ceux que la logique a codifiés. D'où une double démarche qui se développe autour du thème de la présupposition.

M. BLACK (p. 50) propose trois interprétations du *Voraussetzung* fregeën, que nous reformulons ainsi en assimilant les deux dernières :

- 1) Tout locuteur, source ou cible d'une assertion admet ("assume") ou prend comme évident que le sujet (nom propre ou description définie) d'une expression prédicative est le nom d'un objet existant.
- 2) Aucune assertion n'est une assertion à strictement parler, à moins que le sujet (nom propre ou description définie) d'une expression prédicative soit le nom d'un objet existant.

Rappelons que l'assertion est soit (chez Frege) l'assomption de l'occurrence (non-occurrence) de l'état de chose désigné par la clause propositionnelle -dans la Begriffsschrift-, l'attribution d'un *Bedeutung* à un *Sinn* -das Sinn und Bedeutung-, soit, chez Russell, la proposition elle-même, lorsqu'elle entre dans le schéma

d'une preuve (défini à un autre niveau).

Ce qui est visé dans la première formulation renvoie, à un premier niveau au moins, à une pragmatique des actes de langage (fondée sur une psycho-anthropologie empirique des sujets parlants) - nous aimerions montrer plus loin que la formule de Frege "il suffit de mettre en évidence le dessein tacitement impliqué dans la parole et la pensée pour qu'il soit légitime de parler de la dénotation d'un signe" (S. und B., p. 108) infirme cette interprétation. La seconde formulation, elle, s'interprète dans le projet de la construction d'une "logique des énoncés du langage ordinaire", qui s'oppose à la logique classique des énoncés. C'est dans ce sens que Black interprète Strawson, tout en le critiquant. Or, toutes deux interfèrent et que l'on choisisse l'une ou l'autre elles posent des problèmes insolubles en ce qui concerne l'approche du discours en langue naturelle.

Dans On Referring, un terme, ou une phrase (*expression* ou *sentence*, éléments langagiers), a une signification, soit des "règles gouvernant ses usages corrects", des "directions générales". Cette signification "ne peut être identifiée à l'objet auquel elle est utilisée pour référer dans des conditions données". On distingue donc explicitement la signification "linguistique" d'une expression de son *usage*, dans des conditions concrètes particulières. Que celle-ci soit signifiante n'a donc rien à voir avec le fait qu'elle soit utilisée pour *asserter* (to state, s'il s'agit d'une "sentence") ou pour *désigner* un objet (to refer, s'il s'agit d'un terme) - La rupture d'avec On Denoting est donc nette, on n'est pas placé dans la perspective de la coupure. Dans On Denoting, on n'a pas à se demander si "la licorne est bleue" est signifiant, parce que cet énoncé ne fait pas partie du "corpus" dont le formulaire a à reproduire la structure.

Corpus qui par ailleurs n'est pas un ensemble de phrases d'une langue, mais d'énoncés arithmétiques formulés dans une langue d'usage. De plus, l'usage d'une expression est un acte accompli par quelqu'un pour asserter, désigner, dans des conditions particulières. Enfin, ces usages sont réglés conventionnellement. Mais ceci s'entend dans deux sens:

1^o Si une assertion (statement) S_1 est le produit d'un usage spécifique d'une signification linguistique (sentence), lorsqu'elle est employée pour communiquer de l'information, celle-ci peut être *bien ou mal employée* ("genius" vs "spurious use"). Ce qui implique qu'il y a des assertions non évaluables et est l'indice d'un changement de plan; on passe de la logique à la grammaire: l'assertion est une phrase déclarative (c'est également dans ce sens que KATZ (1972, § 2) utilise ce terme). Si l'assertion est bien (correctement) faite, elle est évaluable (c'est un énoncé russellien), sa "portée informative" est testable. Or, si tel est le cas, c'est qu'une condition nécessaire est satisfaite, à savoir qu'il existe une relation entre l'assertion S_1 et une seconde assertion, S_2 , qui est vraie (si les propres conditions de références de cette dernière sont satisfaites), à savoir l'assertion de l'existence de ce dont parle S_1 . Ce qui revient à dire que l'assertion S_2 , si elle est vraie, est condition de la vérité ou de la fausseté de l'assertion S_1 , donc de sa "correction": S_1 est une assertion "sensu stricto". Cette relation est une implication "in an odd sense". C'est une relation logique au sens où Strawson lui-même est amené à le développer dans Introduction to logical theory; mais "neither Aristotelian nor Russellian rules give the exact logic of any expression of ordinary language; for ordinary language has no exact logic" (p. 27); comme elle n'a pas les proprié-

tés de l'implication matérielle (B. van FRAESSEN, 1973);
il existe une logique spécifique du langage ordinaire:
spécifique au sens où:

1/ elle n'est pas bivalente et

2/ elle ne combine pas des énoncés au sens de Frege -Russell, mais des "usages" de phrases déclaratives.

La notion de "statement" a changé de sens puisqu'un statement peut être produit, sans être évaluable. Cette position pose un problème. Strawson y insiste -voir plus loin- la condition de référence d'une assertion n'est jamais assertée (stated). Or si l'énoncé présupposé doit être décidable (vrai ou faux) pour qu'on puisse déterminer si l'assertion qui le présuppose est un usage assertif correct ou non d'une "sentence", il faut qu'il s'agisse d'une assertion. Black le souligne (p. 53): les arguments de la relation logique de présupposition sont des assertions (à n valeurs de vérité). Quel statut donner, donc, à cet objet contradictoire qui est et n'est pas asserté. Cette difficulté apparaît dans le texte même de On Referring : p. 13 - "si quelqu'un emploie une expression (une description), il n'asserte (state) ni n'infère (entail) une *proposition*-" Or le terme de "proposition." n'est utilisé ni défini nulle part. Alors, de deux choses l'une: ou bien, comme l'énonce P. KUENTZ (p. 26), on "écarte les problèmes posés par les modalités de l'énonciation..." pour "lire directement dans le texte [dé-textualisé] un contenu qui s'y trouve en clair", [pour] "coder en clair les énoncés complexes de manière à les ramener aux conditions de la bonne communication ... et faire comme si les textes n'étaient pas des textes" - Et il n'y a plus de raisons (LINSKI, p. 134), de considérer la relation de présupposition comme spécifique en soi: la transcription russellienne suffit. A moins de raffiner l'analyse des compositions d'information au delà de la seule compatibilité (cf les ensembles "flous"), mais on reste encore;

essentiellement, au même niveau. Ou bien on "rend compte du fonctionnement décalé des réseaux discursifs qui constituent l'énoncé" (p. 26) et le projet d'une logique des énoncés (statement) du langage ordinaire est impossible, puisqu'une relation du type de celle de la présupposition y devient informulable: le contenu présupposé n'est pas énoncé. Enfin, si on admet d'une part le décrochage effectué, par rapport à la "proposition" russellienne, par la transformation "sentence" → "statement", dans le cas de l'assertion ramenée à un usage de la "sentence" et, d'autre part, la possibilité d'une étude systématique des relations entre assertions, donc entre usages, dont la présupposition serait un cas, (si on la ramène, comme le fait B. Van FRAESSEN (1972) par exemple, à une relation plus "faible" que l'implication, du point de vue des contraintes formelles, ou "plus forte", du point de vue de son interprétation modale comme une relation de "nécessitation"), c'est de pragmatique qu'il s'agit. Ce qui nous amène au deuxième aspect du réglage conventionnel de l'assertion, et au second schéma de l'interprétation que donne Strawson de Frege.

2° La forme grammaticale de la phrase déclarative est une condition qui détermine la référence. Or cette condition n'est pas satisfaite à ce niveau, mais à celui des faits extra-linguistiques où se décide quelle phrase déclarative est ou n'est pas un "genuine statement". Cette perspective est celle des actes de langage, où employer une expression langagière pour référer ou asserter exige deux types de conditions. La première veut que celle-ci contienne dans sa signification (ensemble de conventions linguistiques) cette possibilité; il s'agit du réglage de l'usage des termes déictiques, en supposant qu'on ait distingué deux types de réglage, celui des opérations de prédication et celui des opérations de désignation ou de

référence; de ce point de vue, les termes référentiels sont l'indice qu'un acte de désignation est accompli, dont l'objet n'est pas énoncé mais seulement indiqué. Ce que signifie au niveau de son usage courant le terme "impliquer". On voit donc que "imply in an odd sense" a deux interprétations. Ainsi, affirmer que le roi de France est chauve n'est pas affirmer qu'il existe, mais le signaler. Le problème se pose donc explicitement au niveau du processus de l'énonciation. Mais l'usage des termes référentiels exige une seconde condition, situationnelle ("contextuel"): que la chose dont on parle soit effectivement en relation avec celui qui utilise l'expression. Ce qui garantit son usage normal.

Si on tente de ressaisir la conception strawsonnienne du réglage conventionnel de l'affirmation, on peut alors y déceler les aspects suivants. Soit l'exemple: (1) les enfants de Jean sont intelligents - (2) Jean a des enfants .

a) Ou bien la relation entre les deux formes ci-dessus est une relation *de type logique* mettant en jeu une modalité du nécessaire ((1) ne peut être évaluable sans la vérité de (2)), entre deux "statements", liant donc deux informations (contenus cognitifs). Dans ce cas, alors, on ne rend plus compte du fait que l'une est énoncée dans l'usage qu'on fait de (1), mais pas l'autre; on est alors au niveau d'un calcul possible des "statements", au sens de Russell (même si il ne s'agit plus d'un calcul bivalent); il s'agit bien d'un usage cognitif, mais plus d'un texte: les combinaisons d'informations sont élaborées en dehors du langage. Le problème de l'énonciation cesse donc d'être envisagé, ce "décalage des niveaux discursifs qui jouent dans un même énoncé et qui font qu'un texte ne peut se réduire à un message univoque" (KUENTZ, p. 26),

produit de ces opérations de sélection du dit, par rapport au non-dit (Pêcheux) qui font d'un discours formulé en langue naturelle une surface hétérogène, "articulant" des éléments de discours d'origines diverses.

b) Ou bien la relation entre ces formes est *de type situationnel*, la seconde n'étant plus une assertion, mais un fait extra-linguistique désigné par la première. L'usage correct de (1) exige que l'expression s'"embraye" sur la réalité extérieure où des locuteurs concrets utilisent l'expression pour désigner un objet existant. Ce schéma est celui, psychologue, de la communication, où code, utilisateurs du code et référent, sont posés les uns par rapport aux autres dans une relation d'extériorité, et où le langage est doté de propriétés de transparence qui font qu'il dénote immédiatement les objets du monde et le sujet parlant, individu libre et créateur. Sans que soit posé le problème de "la relation dialectique qui à partir de la pratique linguistique institue ses actants par le travail du langage", ... du "scénario institué où se déterminent les positions occupées par le locuteur et le récepteur" (KUENTZ, p. 26-29), lorsque l'énoncé est mis en fonctionnement de façon spécifique. Scénario 'vidé' lorsque cette mise en fonctionnement est purement cognitive, et dont la formalisation circonscrit l'absence.

Ou scénario ⁵institutionnalisé lorsque la relation entre ces deux formes est *de type linguistique*; la signification de la seconde est alors "contenue" dans la première, par la considération du réglage ("general directions") de l'usage des termes déictiques, et cette signification linguistique détermine le code d'usage des phrases déclaratives. Mais on n'a plus le moyen de distinguer un usage "spurious" d'un usage authentique. Comme le montre P. HENRY (p. 20) le problème de la référence

est dissocié de celui de la présupposition, ce qui ne peut être le cas lorsqu'il s'agit en particulier du fonctionnement cognitif du langage. On est alors conduit à faire appel à l'idée d'une "déontologie" des usages, induite du code lui-même, système stable indépendant des actes de paroles historiques et singuliers, constituant le cadre de la "communication normale". L'usage des phrases est institutionnalisé au même titre que l'est le bon usage des mots par la "normalisation" des contextes où ils peuvent entrer. Et le rapport avec l'énonciation se pose dans les mêmes termes que ci-dessus, celle d'une instance subjective créatrice qui "joue" avec le langage, antérieure à lui, et "produit du sens" en combinant librement des significations pré-existantes.

2.3 Sinn und Bedeutung

Nous aimerions montrer que la perspective de Frege est différente sur deux points:

1. Si Frege n'élabore pas une logique de la présupposition c'est, peut-on dire, qu'il n'en a nullement besoin. Ce qui suppose que la présupposition apparaît chez lui dans la perspective de l'énonciation, et non dans celle des fonctions logiques (combinaisons de noms d'états de chose). Qu'elle apparaît donc au niveau de ces phénomènes de "dénivellation" (Le terme est utilisé par KATZ) constituant la surface énoncée, ce que P. Kuentz appelle le "fonctionnement décalé des réseaux discursifs" et P. Henry les "modes d'articulation" du discours en un texte.
2. Sa perspective n'est pas non plus celle du schéma de la communication, ce qui signifie que les énoncés ne sont pas les éléments d'un code à moins de les envisager dans la stricte perspective de la formalisation, comme Russell en a tiré les conséquences extrêmes - c'est-à-dire ^{ce} que sont les conditions rédhibitoires d'une com-

munication entièrement transparente, normalisée: celles d'un calcul-, mais le produit d'une mise en fonctionnement spécifique du langage naturel (usage logique), que leur forme peut signaler, mais peut aussi masquer précisément parce qu'il s'agit de langage naturel ; ce qu'il analyse est une pratique discursive donnée, à travers laquelle les propriétés des locuteurs sont déterminées (en l'occurrence, le Sujet logique) par la forme des énoncés, "dans l'exacte mesure où nous importe leur valeur de vérité" (S. und B., p. 109), même s'il s'agit d'énoncés produits à partir des phrases d'une langue naturelle.

Tenir compte de cette perspective c'est alors, et nécessairement, être à même de donner un sens aux deux notions que les nominalistes relèguent au rang des anachronismes ou des inutilités, celle de *Sinn* (ou *Gedanke*), et celle de *référence oblique* lorsque des signes sont utilisés pour désigner non des objets, mais des significations.

2.31 Des noms

Préalablement, il s'agit d'assumer la thèse formulée ci-dessus p. 22, que si Frege n'effectue pas la coupure formaliste aussi explicitement que Russell, les conditions de possibilité de celle-ci sont remplies, et que c'est dans cette perspective qu'il convient de lire Sinn und Bedeutung (1892), comme une pratique du concept de "caractéristique". Certains indices en sont donnés dans l'expression même de Frege et c'est une interprétation que I. Angelelli, qui fait une analyse historique fine des références de Frege, suggère.

La Begriffsschrift (1879) est un calcul des noms (noms d'"états de choses" logiques et mathématiques), et les noms sont des noms d'objets. D'autre part, le texte qui nous intéresse a pour thème le problème de la dési-